



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 18 décembre 2025

**Objet :** Approbation de la convention de partenariat entre la ville de Bastia et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en vue de la distribution de tickets pour l'accès à la grande roue et à la patinoire

**Date de la convocation :** 12 décembre 2025

**Date d'affichage de la convocation :** 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

**Nombre de membres composant l'assemblée :** 42

**Nombre de membres en exercice :** 42

**Quorum :** 22

**Nombre de membres présents :** 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

**Etaient présents:** Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mathea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur PAOLI Jean François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur MORGANTI Julien.

**Etaient absents:** Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DE ZERBI Alexandre ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur TATTI François ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame VESPERINI Françoise.

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;  
Madame ORSINI SAULI Laura à Monsieur Don Petru Luccioni ;  
Monsieur FABIANI François à Monsieur Graziani Antoine ;  
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;  
Madame PELLEGRI Leslie à Madame Jérôme Vivarelli-Mari ;  
Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission unique en date du 16 décembre 2025 ;

**Considérant** la proposition de procéder à l'implantation d'une grande roue et d'une patinoire sur la place Saint Nicolas afin de dynamiser le centre-ville pendant la période des fêtes de fin d'année ;

**Considérant** leur ouverture du 6 décembre 2025 au 4 janvier 2026 ;

**Considérant** que dans ce cadre, la municipalité a décidé d'acquérir mille cinq cents (1 500) tickets auprès de l'exploitant de la patinoire et mille cinq cents (1 500) tickets auprès de l'exploitant de la grande roue ;

**Considérant** l'objectif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de réaliser une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées ;

**Considérant** que le CCAS a manifesté sa volonté de s'associer à cet évènement ;

**Considérant** la proposition d'établir une convention entre la ville de Bastia et le CCAS afin que celui-ci soit chargé de distribuer les tickets ;

**Considérant** que cette convention prévoit que notre collectivité reverse au CCAS la totalité des trois mille (3 000) tickets sans aucune contrepartie ;

**Considérant** que le CCAS, bénéficiaire des tickets, organisera leur distribution aux bastiais en application de critères sociaux déterminés par son Conseil d'administration.

*Après avoir entendu le rapport de Madame Linda PIPERI,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,  
A l'unanimité,*

**Article unique:**

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville de Bastia et le Centre Communal d'Action Sociale afin que ce dernier perçoive les mille cinq cents (1 500) tickets d'accès à la grande roue et les mille cinq cents (1 500) tickets à la patinoire acquis par la Ville, et en assure la distribution.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 29/12/2025

Paul TIERNY



Le Maire,

Signé électroniquement le 25/12/2025

Pierre SAVELLI



Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télerecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.